

**CONDOLEANCES**

Pointe-Gatineau, 5 mars. — A une assemblée du conseil local n° 14 de l'Union St-Joseph du Canada, les deux résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. Benjamin Gascon et Gabriel Voive et secondé par MM. H. Gravelle et Napoléon Cousineau : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur confrère Elie St-Amour, et offrent à la famille du regretté défunt leurs plus sincères sympathies dans la perte douloureuse qu'elle vient de subir ; et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

Proposé par MM. Hormidas Cloutier et Napoléon Cousineau, secondé par MM. Georges St-Jean et Joseph Galipeau : Que les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort de Dame Cordélia Gibbon, épouse dévouée de M. C. Tessier, membre de ce conseil ; qu'ils désirent exprimer à leur zélé confrère, si cruellement éprouvé, ainsi qu'à sa famille, leurs plus profondes sympathies pour la perte qu'ils viennent de subir ; et que copie de la présente résolution leur soit envoyée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. I. CHARRON, sec.

Alfred, Ont., 16 mars. — A une assemblée régulière de ce conseil tenue le 15 courant, il a été proposé par le Dr Laroque, secondé par Herminie Laroque et adopté unanimement, qu'un vote de condoléances soit offert à notre dévoué trésorier, Amédée Séguin, qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse ; et que copie de cette résolution soit transmise au "Prévoyant".

H. LAVIOLETTE.

St-Isidore de Prescott, 14 mars. — Les membres du conseil de St-Isidore de Prescott ont appris avec peine la mort de M. Joseph Groulx, père de leur confrère Louis Groulx, et prient ce dernier, ainsi que sa famille, d'accepter leurs plus vives sympathies en cette douloureuse circonstance.

H. W. RICHER, sec.

Arnprior, 2 mars. — A une assemblée régulière du conseil de Arnprior n° 5 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 2 mars, il a été proposé par M. J. D. Mallette, secondé par M. Chas Chénier : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de Mme J. B. Charbonneau, (née Clémentine Duquette), décédée le 20 février, et de son enfant, décédé le 25 du même mois, et qu'ils désirent exprimer à M. J. B. Charbonneau et à sa famille leurs plus profondes sympathies dans le double malheur qui vient de les frapper ; et que copie de cette résolution soit envoyée à M. J. B. Charbonneau, ainsi qu'au "Prévoyant" pour y être publiée.

CHAS CHÉNIER, sec.

Rockland, 20 fév. — Proposé par M. Honoré Gauthier, secondé par M. Napoléon Dehaitre : Que le conseil de Rockland n° 3 a appris avec regret la mort de Mme Henri Giroux, et qu'une résolution de sympathie soit votée et envoyée à MM. Xavier et Zotique Giroux, membres de ce conseil ; et que la présente résolution soit envoyée au "Prévoyant".

H. GAUTHIER, sec.

St-Narcisse, 26 mars. — A une séance régulière du conseil de St-Narcisse, il fut proposé par J. W. Garceau, secondé par Willie Cossette : Que les membres de ce conseil ont appris avec chagrin la mort de Madame Etienne Dostaler, mère de M. Romuald Dostaler, l'un de leurs plus dévoués confrères, et belle-mère de M. Arthur Doyon, 1er vice-président du dit conseil ; et qu'ils prient ces derniers, ainsi que leur famille, d'accepter leurs plus vives sympathies dans cette douloureuse circonstance ; et que copie de cette résolution soit transmise à M. R. Dostaler et à M. Art. Doyon, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. A. GRAVEL, sec.

**Réclamations payées en février**

No. du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
1235	Pierre Robillard.	4156	P. Robillard	1,500.00	17 nov.	22 fév.	Alfred Ottawa
1243	Alb. Dumoulin	43451	J. Dumoulin	1,000.00	27 "	10 "	Ottawa
1249	Ludger Ranger	17006	Alf. Ranger	1,500.00	5 déc.	13 "	"
1258	Anna Dion	38979	Delphis Potvin	18.75	14 "	13 "	Granby
1262	W. Auclair	2098	E. J. Labelle	1,000.00	14 "	23 "	Ottawa
1263	Jos. Labrie	23638	Aurélié Morin	1,500.00	30 "	13 "	Thetford Mines
1266	Wm. Ouellette	29419	E. Poitras	500.00	29 "	13 "	Cap St-Ignace
1269	J. L. A. Sauriol	1482	M. J. Gariépy	1,000.00	23 "	23 "	Ottawa
1270	Ernest Pruneau	35951	Oliva Pruneau	1,500.00	13 jan.	23 "	Almaville
1271	A. Lévesque	34421	L. Dumont	75.00	11 "	23 "	Rimouski
1273	C. Lavigueur	13116	Ad. Thibert	100.00	15 "	13 "	L'Orignal
1275	B. Gaudet	4791	Ed. Tétreault	100.00	24 "	23 "	Montréal
1277	J. Toulouse	32856	M. Rov	1,500.00	12 "	23 "	St-Ephrem
1279	J. Charland	15796	A. Therrien	1,500.00	3 "	23 "	Mégantic
1280	L. Beaulieu	3165	G. Dugas	100.00	12 "	23 "	St-Damien
1282	H. Olivier	38499	Mme J. Dionne	1,000.00	22 "	23 "	Ottawa
1288	E. Millette	24442	V. Labelle	75.00	30 "	23 "	"

**Réclamations payées en mars**

1245	F. Bouchard	30620	P. Tremblay	1,500.00	30 nov.	9 mar.	St-Irénée
1253	Adèle Boivin	4779	L. Moisan	750.00	5 déc	23 "	Québec
1264	J. Groulx	18	Justine Groulx	1,000.00	20 oct.	9 "	Ottawa No 1
1265	Ern. Schetagne	18715	H. Schetagne	1,500.00	6 jan.	30 "	Lachine
1272	C. Labelle	6299	Rév. A. Labelle	1,500.00	18 nov.	23 "	Aylmer
1278	Frs Viel	38848	S. Lavoie	750.00	14 jan.	9 "	Riv. du Loup
1283	M. J. Pichette	8572	J. Pichette	1,500.00	23 "	23 "	Québec
1285	D. Gagné	34381	J. Audet	75.00	31 "	23 "	Valleyfield
1286	M. Vallée	25424	A. A. Vallée	750.00	1 fév.	9 "	Baie Shaw.
1287	E. Massicotte	32871	Léger Léveillé	100.00	4 "	23 "	St-Luc
1289	Geo. Delisle	10848	D. Desrochers	750.00	7 "	30 "	St-Croix
1291	Alph. Dallaire	19365	O. Walsh	1,500.00	22 "	30 "	Blind River
1292	Alvina Joly	4459	Amédée Séguin	100.00	19 "	23 "	Alfred
1296	Anna Paris	17913	A. Bélisle	50.00	22 "	23 "	St-Pierre Becq.
1297	C. Duquette	7691	J.B. Charbonneau	100.00	20 "	23 "	Arnprior
1300	J. Corriveau	11001	Patrick Allen	100.00	2 mars	30 "	St-Romain
1302	Procule Raizenne	3017	E. Vallée	1,200.00	6 jan.	30 "	Hull
1303	Jacq. Sauvageau	37791	O. Bordeleau	1,000.00	18 mars	30 "	Shaw. Fall
1313	E. Goulet	146	D. Brasseur	75.00	13 "	30 "	Ottawa

**Concours de Recrutement**

**Avantages Exceptionnels pour la période du Concours.**

- Conditions d'admission**
- 1.—Donner sa demande d'admission à l'agent.
  - 2.—Déposer entre les mains de l'agent \$2.00 pour examen médical et un mois de contribution.
  - 3.—Subir, sans délai, l'examen médical.

**Primes aux Agents.**

1. A tout agent faisant admettre 40 membres ou plus, une montre en or.
2. A tout agent faisant admettre 25 membres ou plus, une montre en argent.
3. A tout agent faisant admettre 15 membres ou plus, un loquet en or aux armes de la société.
4. A tout agent faisant admettre 10 membres, une chaîne en or.
5. A tout agent faisant admettre 5 membres, une épinglette en or aux armes de la société.



Ces primes comportent la condition de deux mois de contribution payés par chaque nouveau membre.

Tout en recevant les primes ci-dessus énumérées, les agents auront droit aux commissions suivantes :

Police de \$500. ou de \$750. . . . . \$1.50  
 Police de \$1,000 ou de \$1,500 . . . . . \$2.00

Dans le district d'Ottawa, des conditions spéciales sont accordées. S'adresser au bureau-chef pour informations.

**RENSEIGNEMENTS.**

—Dans la province de Québec, les femmes n'ont pas le droit de désigner leur mari comme bénéficiaire de leur police. Elles doivent demander que leur police soit faite payable à leurs "héritiers testamentaires," puis léguer ensuite, par testament, leur police à leur mari. Ceci s'applique aux anciens comme aux nouveaux membres.

—Les membres qui n'ont pas fait faire la vérification de leur âge par la Société sont priés de nous envoyer leur baptistaire que nous leur retournerons ensuite.

**REMIS A PLUS TARD.**

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro du "Prévoyant" la suite de la liste des nouveaux officiers de nos conseils, ainsi que de nombreux remerciements et condoléances.

**REMERCIEMENTS.**

Ottawa, 24 fév. — Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous venez de me payer ma réclamation pour le décès de mon épouse.

VENANCE LABELLE.

Cap Santé, fév. — Les membres de ce conseil me prient de féliciter et de remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude qu'elle a apportée à régler les réclamations que le dit conseil lui a soumises, entre autres celles de Geo. Alf. Gignac, J. Amédée Gaudin, et plusieurs autres qui se sont prévalus de bénéfices en maladie.

J. G. MORISSETTE.

St-Isidore, 16 fév. — J'accuse réception d'un chèque au montant de \$125.00, en paiement de bénéfices pour le décès de mon épouse, Joseph Labrie. Je vous remercie beaucoup de la promptitude que vous avez mise à me payer ce montant.

Dame Vve JOS. LABRIE.

Montréal, 25 fév. — J'accuse réception de votre chèque au montant de \$100.00. Je suis très satisfait de la diligence avec laquelle vous faites affaires.

ERNEST D. TÉTREAU.

Alma-Marie, 4 mars. — Après réception d'un chèque de \$895.00 de la part de votre société, par suite du décès de mon fils Ernest, je tiens à vous en remercier, et ceci comme témoignage de votre ponctualité à payer les réclamations qui vous sont faites, ainsi que de la bonne administration de l'Union St-Joseph du Canada.

OLIVA PRUNEAU.

Buckingham, 8 mars. — J'ai reçu, il y a quelque temps, le dernier versement de ma réclamation de \$750.00 pour le décès de mon épouse. Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciements pour la ponctualité avec laquelle j'ai toujours reçu ces versements. Je n'ai eu qu'à me louer des officiers à qui j'ai dû m'adresser pour cette réclamation et je les en remercie. Veuillez croire que je ferai toujours tout en mon pouvoir pour favoriser votre belle société en disant à tous tout le bien que j'en pense. — Encore une fois, merci.

Dame JOS. HAYES.